

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

11

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents : M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoint au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – Mme Capucine MAYEUR (pouvoir à M. Grégoire HAMY) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN.

Secrétaire de Séance : M. Bernard DECLERCK.

N° 2023-09 - Objet : Subvention exceptionnelle allouée au Secours Populaire Français (urgence séisme Turquie/Syrie).

Rapporteur : Mme Anne GOFFAUX.

Le 6 février 2023, un séisme majeur a frappé le sud de la Turquie et la Syrie. Les bilans font état de milliers de victimes, de sans-abris et de très importants dégâts.

Monsieur le Maire propose de répondre à l'appel à la solidarité et au soutien financier aux victimes lancé par le Secours Populaire Français en octroyant une aide exceptionnelle de 2 500,00 €.

Sur proposition de la Commission de Finances,

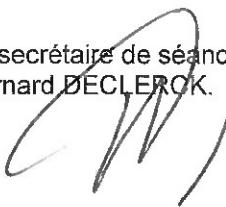
Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français (Secours Populaire du Nord) d'un montant de 2 500,00 € ;
- Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023, article 6745.

La secrétaire de séance,
Bernard DECLERCK.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/04/2023
et de la publication le 14/04/2023. Thierry BONTE, Maire.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2023_09
Objet :	Subvention exceptionnelle Secours Populaire français séisme Turquie/Syrie
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20230406-DEL_2023_09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20230406-DEL_2023_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	897 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2023_09.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20230406-DEL_2023_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	73.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 avril 2023 à 17h19min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 avril 2023 à 17h19min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 avril 2023 à 17h19min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 avril 2023 à 17h24min18s	Reçu par le MI le 2023-04-13